

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	votants
15	15	15

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril à 20 h 00,  
le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CHANUT Emmanuel, Maire

Date de la convocation
14 avril 2026

**Étaient présents** : M. CHANUT Emmanuel, Mme MOUTURAT Marie-Hélène, M. VIGNOL Stéphane, Mme DESBARRES Armelle, Mme DILON Catherine, Mme ADAM Brigitte, Mme SEMENCE Françoise, M. CHAPILLON Eric, Mme SOUPIROT Isabelle, M. MADELÉNAT Pascal, M. ÉDERLÉ Philippe, M. CUNAUT Jean-Baptiste, M. LÉCOLLE Richard, Mme VERZEAUX Mélanie, M. PANTALÉON Romain.

**Secrétaire de séance** : M. PANTALÉON Romain

☆☆☆

### CM-2026/16 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Préalablement au vote des budgets de la commune pour 2026, le conseil municipal accepte la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025. Il a adopté, par chapitre en section de fonctionnement, et par opération en section d'investissement, les budgets primitifs 2026 qui s'équilibrent de la façon suivante :

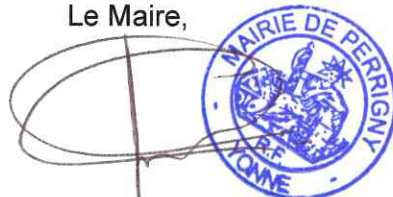
BUDGETS	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Budget principal	1 896 578	1 503 929	3 400 507
Lotissement de la Grappe	15 350	153 840	169 190

- L'assemblée délibérante autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre le maire et la secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



E. CHANUT

Le secrétaire de séance,



R. PANTALÉON